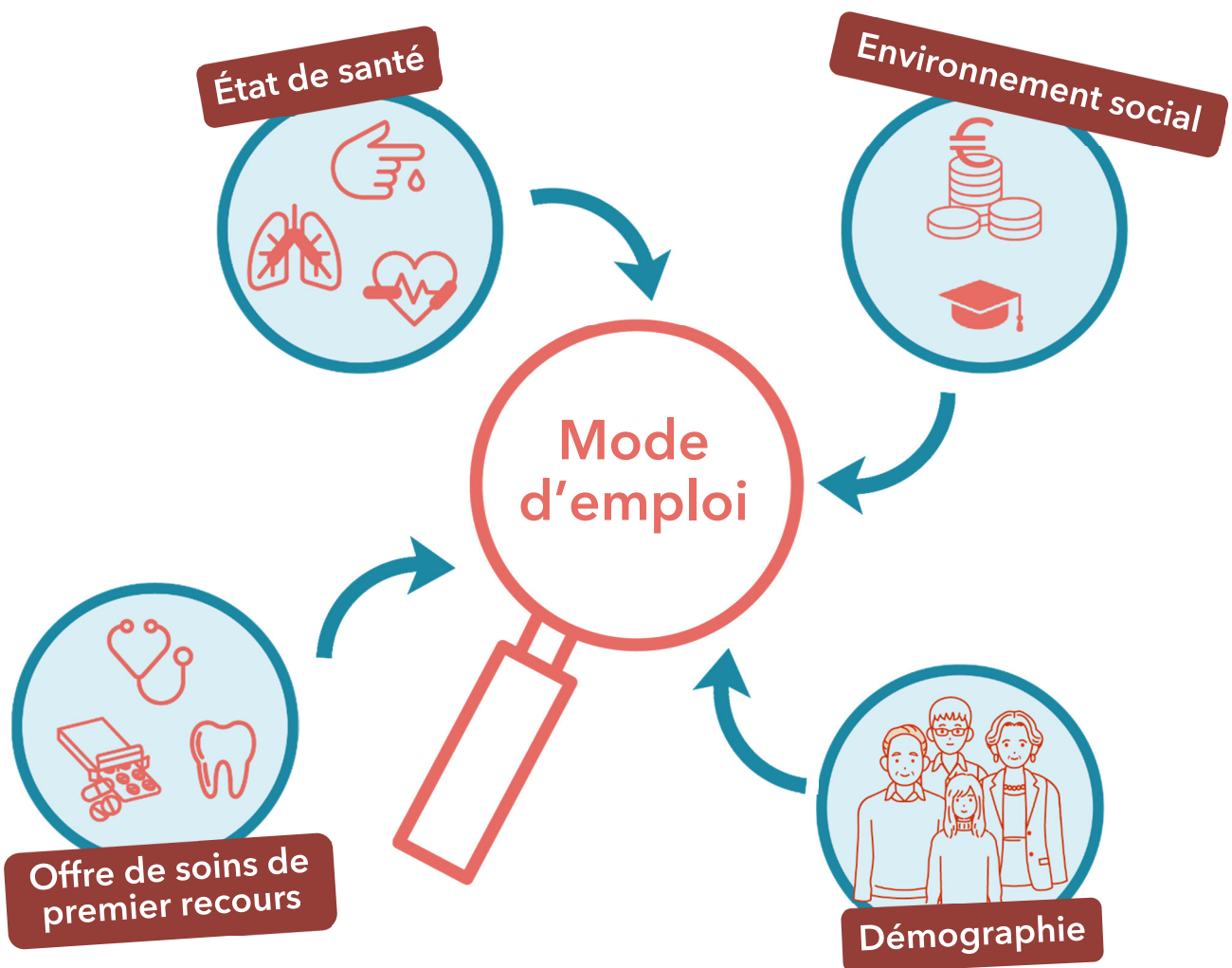


100 indicateurs sur la démographie, l'environnement social, l'état de santé, l'offre de soins de premier recours en Pays de la Loire



3 niveaux géographiques d'interrogation

- 📍 EPCI (Communauté de communes, d'agglomération...)
- 📍 Territoire d'animation de l'ARS
- 📍 Département



3 niveaux géographiques d'interrogation proposés

Départements Territoires d'animation ARS EPCI

22-Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie

Carte | Données

En rouge, niveau géographique sélectionné

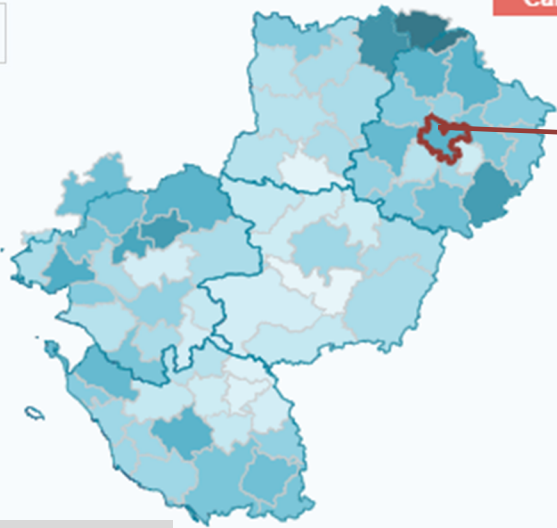
Affichage indicateur sous forme de carte ou tableau

Numéro et libellé de l'indicateur (celui cartographié est précisé en colonne C6, tableau de droite)

Territoire sélectionné

Valeur maximale pour le niveau géographique étudié

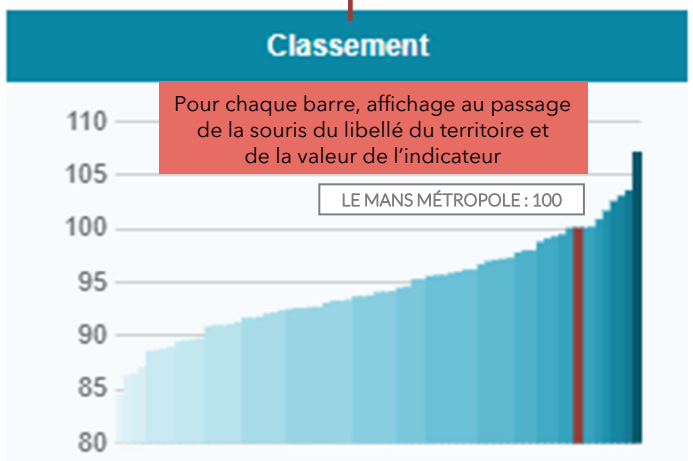
Zoom carte



Valeur minimale

Valeurs de l'indicateur (C6) pour l'ensemble des territoires, ordonnées par ordre croissant

Légende tableau de droite (cf. précisions page 4)



- Situation du territoire *
- Situation significativement plus favorable que la moy. nationale
- Situation non significativement différente de la moy. nationale
- Situation significativement moins favorable que la moy. nationale
- ↑ Hausse marquée
- ↑ Hausse modérée
- ↓ Baisse modérée
- ↓ Baisse marquée

Téléchargement du mode d'emploi

Précisions méthodologiques

Correspondance territoires/communes
Fichier excel

Ensemble des valeurs des indicateurs PISSTER
Fichier excel

Mode d'emploi	Sources, méthode	Zonage	Données
---------------	------------------	--------	---------



Libellé du territoire

Le Mans Métropole

- / +				Indicateur cartographié et de comparaison					
Libellé (C1-C2)	Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolu... annu... (C5)	Indica... (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
Numéro et libellé de l'indicateur	Effectif de personnes, décès...	Taux brut	Évolution en taux de croissance annuel moyen	Valeur territoire étudié	Valeur régionale	Valeur nationale	Valeur minimale pour le niveau géographique étudié	Graphique avec positionnement des territoires par rapport à la moyenne nationale	Valeur maximale pour le niveau géographique étudié
C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ									
22-Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie	53 930	25	↑	100	94	100	85		107
23-Mortalité générale - deux sexes	2 042	9,8	nc	93	96	100	83		118
24-Mortalité prématurée - deux sexes	346	2,1	nc	117	98	100	76		148
E6 - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool									
89-Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool	1 210	0,6	↓	143	108	100	62		251
F - OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS									
93-Médecins généralistes libéraux (hors remplaçants)	159		nc	74	81	82	27		127

Définition et source de l'indicateur cartographié, précisions concernant les données présentées dans les colonnes

DÉFINITION de l'indicateur cartographié (Cf. "Sources, méthode" pour précisions et précautions d'interprétation)

22-Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie (hors troubles addictifs liés au tabac et hors Covid-19), tous régimes, 2021 : Effectif (C3) | Taux brut, % (C4) | Évolution annuelle moyenne du taux standardisé 2015/2021 (C5) | Indice comparatif, base 100 : France métrop. (C6). Source : Cartographie des pathologies et des



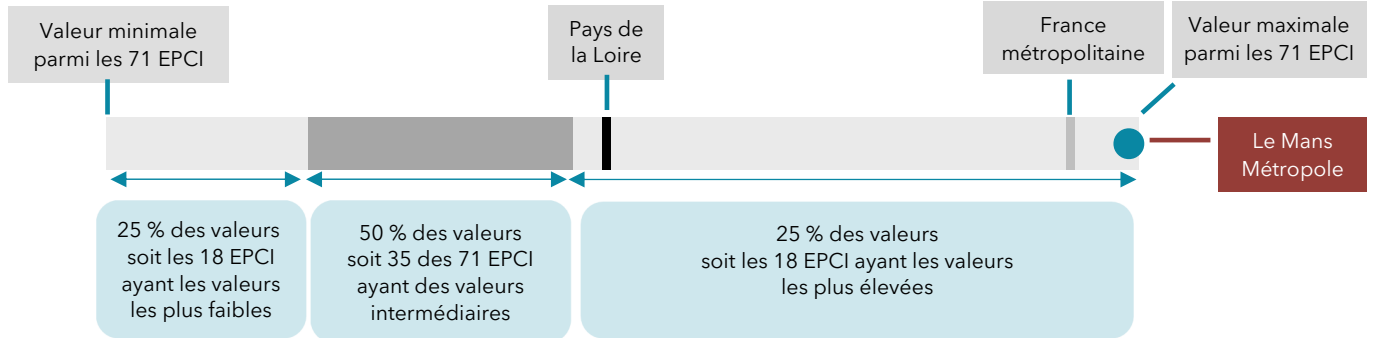
Comment lire les indicateurs et le graphique de comparaison ?

4 exemples pour le territoire Le Mans Métropole (EPCI)



Exemple 1 - Familles monoparentales (indicateur 21)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
10 672	Cf. C6	+1,6%	11	8	10	5		11



En 2020, la population de Le Mans Métropole compte 10 672 familles monoparentales (C3). Cet effectif représente 11 % des ménages de ce territoire (C4 et C6).

Entre 2014 et 2020, le taux de familles monoparentales a augmenté en moyenne de +1,6 % par an (C5).

Les Pays de la Loire comptent 8 % de familles monoparentales (C9), la France métropolitaine 10 % (C10). Le taux de familles monoparentales varie, selon les 71 EPCI de la région, de 5 % (minimum, C7) à 11 % (maximum, C8). Le taux de familles monoparentales dans la population de Le Mans Métropole est donc supérieur à la moyenne régionale et à la moyenne nationale. Il est le plus élevé des 71 EPCI de la région. Le graphique illustre ces comparaisons et variations.



Exemple 2 - Mortalité prématurée - deux sexes (indicateur 24)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
346	2,1	nc	117	98	100	76		148

nc : non calculé

Sur la période 2017-2021, en moyenne 346 habitants de Le Mans Métropole, âgés de moins de 65 ans, sont décédés chaque année (C3). Ce qui représente 2,1 décès annuels pour 1 000 habitants du territoire âgés de moins de 65 ans (C4).

La comparaison de la situation de Le Mans Métropole avec celle des autres EPCI, des Pays de la Loire et la France repose sur un indice comparatif (IC) de mortalité (C6 à C10). Cet indice est calculé en faisant le rapport entre le nombre de décès prématurés effectivement observé parmi les habitants du territoire, et le nombre de décès prématurés que l'on obtiendrait si la population de ce territoire présentait des taux de mortalité par classe d'âge identiques à ceux de la population française. Cette méthode permet de "gommer" l'impact d'éventuelles différences de structure par âge entre la population de Le Mans Métropole et celle de la France. L'IC de Le Mans Métropole est de 117 (C6), supérieur à l'IC de la France qui par définition est égal à 100 (C10). La mortalité prématurée dans la population de Le Mans Métropole est donc, à structure par âge identique, supérieure de 17 % à la moyenne nationale. La pastille rouge ● signifie que cet écart avec la moyenne nationale est statistiquement significatif. La situation de Le Mans Métropole pour cet indicateur est donc significativement moins favorable que la moyenne nationale.

L'IC varie de 76 à 148 selon les 71 EPCI de la région (C7, C8). Avec un IC à 98 (C9), les Pays de la Loire présentent une mortalité prématurée inférieure de 2 % à la moyenne nationale. Le graphique illustre ces comparaisons.



Exemple 3 - Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire (indicateur 81)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
15 940	7,5	↑	91	96	100	86		120

En 2021, 15 940 habitants de Le Mans Métropole ont été pris en charge pour une maladie cardiovasculaire (C3), soit 7,5 % des habitants de ce territoire (C4). Entre 2015 et 2021, le taux de personnes prises en charge a augmenté (C5). ↑ indique une hausse modérée (comprise entre +0 et +2,5 %).

La comparaison de la situation de Le Mans Métropole avec celle des autres EPCI, des Pays de la Loire et la France repose sur un indice comparatif (IC) de prise en charge (C6 à C10). Cet indice est calculé en faisant le rapport entre le nombre d'habitants du territoire effectivement pris en charge, et le nombre d'habitants pris en charge que l'on obtiendrait si la population de ce territoire présentait des taux de prises en charge par classe d'âge identiques à ceux de la population française. Cette méthode permet de "gommer" l'impact d'éventuelles différences de structure par âge entre la population de Le Mans Métropole et celle de la France.

L'IC de Le Mans Métropole est de 91 (C6), inférieur à l'IC de la France qui par définition est égal à 100 (C10). Le taux de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire dans la population de Le Mans Métropole est donc, à structure par âge identique, inférieure de 9 % à la moyenne nationale. La pastille verte ● signifie que cet écart avec la moyenne nationale est statistiquement significatif. La situation de Le Mans Métropole pour cet indicateur est donc significativement plus favorable que la moyenne nationale.

L'IC varie de 86 à 120 selon les 71 EPCI de la région (C7, C8). Avec un IC à 96 (C9), les Pays de la Loire présentent une prévalence inférieure de 4 % à la moyenne nationale. Le graphique illustre ces comparaisons.



Exemple 4 - Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes (indicateur 95)

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
		-0,7	2,9	3,4	3,3	1,3		5,0

En 2022, l'accessibilité moyenne aux médecins généralistes (âgés de 65 ans ou moins) s'élève pour Le Mans Métropole à 2,9 consultations (ou visites) par an et par habitant (C6). Entre 2016 et 2022, cette accessibilité a diminué de -0,7 consultations (C5).

L'APL s'élève à 3,4 dans les Pays de la Loire (C9) et à 3,3 en France métropolitaine (C10).

Elle varie, selon les 71 EPCI de la région, de 1,3 (minimum, C7) à 5,0 (maximum, C8). L'APL de Le Mans Métropole est inférieure aux APL régionale et nationale. Le graphique permet d'illustrer ces comparaisons.



PISSTER est un outil cartographique développé par l'ORS Pays de la Loire. Il est financé par l'ARS et le Conseil régional des Pays de la Loire.



Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire
 Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 NANTES cedex 9
 Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com
www.orspaysdelaloire.com

